

FILIÈRE LITTÉRAIRE

Voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

COEFFICIENTS PAR ÉCOLE ET PAR ÉPREUVE

École	Contraction de texte	1ère langue	2ème langue	Dissertation littéraire	Dissertation philosophique	Histoire ou géographie	Note moyenne ENS (*)	Total
AUDENCIA	9	7	4				10	30
Brest Business School	6	8	6				10	30
BSB	8	7	5				10	30
EDHEC Business School	4	5	3	2	2	2	12	30
EM Normandie	6	8	6				10	30
emlyon business school	4	4	3	3	3	3	10	30
ESC CLERMONT Business School	4	6	6				14	30
ESCP Business School	3	5	3	3	3	3	10	30
ESSEC	4	4	2	4	2	2	12	30
Excellia Business School	8	7	5				10	30
Grenoble Ecole de Management	9	6	6	1	1	1	6	30
HEC Paris	3	3	2	4	4	4	10	30
ICN Business School	9	6	4				11	30
INSEEC Grande École	6	8	6				10	30
Institut Mines-Télécom Business School	6	5	3	2	2	2	10	30
ISC Paris Grande École	3	7	5				15	30
SCBS-South Champagne Business School	6	5	4				15	30
SKEMA Business School	8	8	5				9	30
TBS Education	9	8	4				9	30

(*) Les écoles de management utilisent pour leurs écrits la note moyenne obtenue au concours ENS ULM A/L ou au concours ENS de Lyon

Ecoles conceptrices

ELVi	ESCP BS ou ESSEC	ESSEC
HEC Paris	IENA	

FILIÈRE LITTÉRAIRE

Voie BEL (ENS Ulm A/L et ENS de Lyon)

DESCRIPTION DES ÉPREUVES

Lors de son inscription, le candidat précise sa filière et sa voie, ainsi que les écoles qu'il veut présenter. En fonction de ses choix, il est appelé à composer sur **les épreuves de la BCE retenues par ces écoles** (voir le tableau des coefficients par épreuve et par école de la voie BEL page 28).

- **Contraction de texte** • durée : 3h

- **Épreuve conçue par HEC Paris**

- Cette épreuve consiste en une contraction, ne dépassant pas un nombre imposé de 400 mots (plus ou moins 5 %), d'un texte ou de plusieurs textes se rapportant à un même sujet. Le décompte **précis** du nombre de mots doit être noté sur la copie par le candidat.

- Il s'agit à la fois d'un exercice de lecture révélant l'aptitude à discerner l'essentiel de l'accessoire et d'un exercice de rédaction exigeant, plus encore que la composition de culture générale, la précision et la densité du style.

- Le texte ne présente qu'accessoirement un caractère littéraire.

- **Première langue (ELVi ou IENA)**

- **Voir pages 32 et 33**

- **Deuxième langue (ELVi ou IENA)**

- **Voir pages 32 et 33**

• **Dissertation littéraire*** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC

Définition de l'épreuve :

L'épreuve est une dissertation littéraire qui requiert la connaissance des œuvres et des questions au programme. Pour la traiter de façon ample et ouverte, les candidats peuvent également avoir recours à d'autres références.

Les attendus de l'épreuve :

Le jury souhaite avant tout que les candidats se montrent capables de mettre en relation la connaissance précise et approfondie des œuvres du programme et une réflexion sur les questions littéraires.

Il attend des candidats une connaissance de ces œuvres qui leur permette des références précises et des analyses argumentées. Une connaissance approfondie de la bibliographie critique relative à celles-ci n'est pas exigée.

Axe 1 : - La prose

Axe 2 : - L'oeuvre littéraire, ses propriétés, sa valeur

- Littérature et morale

Œuvres :

a) Madame de La Fayette, La Princesse de Clèves, éd. P. Sellier, Livre de poche, Classiques, n°374, 1999, ISBN : 9782253006725

b) Denis Diderot, Le fils naturel, éd. J. Goldzink, GF, n°1177, Flammarion, 2005, ISBN : 9782080711779

c) Honoré de Balzac, Illusions perdues, éd. P. Berthier, Le Livre de Poche, Classiques n°21017, 2006, ISBN : 9782253085706

d) Francis Ponge, Le parti pris des choses, éd. E. Frémond, Folio plus classiques, n°170, Gallimard, 2009, ISBN : 9782070389933

• **Dissertation philosophique*** • durée : 4h

Programme commun 2021-2022 BEL : L'art, la technique

Épreuve conçue par HEC Paris

Les attendus de l'épreuve :

L'épreuve de « dissertation philosophique » n'a pas pour objet prioritaire de contrôler des connaissances. Exercice de réflexion critique, elle doit principalement permettre d'apprécier la maîtrise conceptuelle d'une question de philosophie, l'aptitude à interroger la perspective dans laquelle celle-ci est posée, enfin la façon dont est déployé un raisonnement argumenté et relativement savant, suivant un plan rigoureux qui aboutit à une conclusion dont la validité ou la pertinence sont attestées.

La distribution lexicale affichée par l'intitulé du programme, « L'art, la technique », sans conjonction de coordination, n'est pas anodine. Elle pourrait signifier que tout sujet sur l'art est aussi légitime que tout sujet sur la technique, sans exclure évidemment un sujet sur l'art et la technique. Mais il faut sans doute y regarder autrement et s'interroger sur le fait que l'un et l'autre, l'art comme la technique, pourraient bien être indissociables ou indissociés, comme semblent dire aussi bien le grec τέχνη que le latin ars.

Faut-il donc porter la réflexion vers une fusion accomplie à toute force entre deux procédures fortement distinctes, comme on a fait en séparant l'habileté ouvrière de l'artisan des géniales fulgurances de l'artiste ? On ferait alors l'hypothèse, contre la langue, que ce sont bien deux pratiques originellement et radicalement distinctes. Ou faut-il interpréter cette séparation comme une opération terminologique relativement tardive due à l'essor d'une culture des « beaux-arts » ?

* Cette épreuve s'appuie sur le programme 2021-2022 de 2^{ème} année des épreuves communes de la BEL.

De toute évidence, le questionnement autour de « L'art, la technique » est à la fois très ouvert et pluriel. Il exige qu'on n'omette, ni de s'instruire sur la diversité des arts et des techniques – en faisant l'hypothèse critique de leur distinction – ni de s'interroger sur ce que peut signifier leur coalescence dans un rapport originaire au monde. On s'ouvre alors à une réflexion, non seulement sur le rapport au monde qu'entretiennent l'art ou la technique, mais sur le monde que constituent en elles-mêmes l'une et l'autre pratiques, qu'elles soient appréhendées dans une séparation formellement instructive ou dans une unité philosophiquement féconde.

Au moment de son inscription, le candidat doit choisir entre la dissertation d'histoire ou la dissertation de géographie.

- **Dissertation d'histoire*** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESCP BS

La Russie et l'URSS, du milieu du dix-neuvième siècle à 1991

ou

- **Dissertation de géographie**** • durée : 4h

Épreuve conçue par ESSEC

Programme ENS de Lyon 2021-2022 :

Les États-Unis d'Amérique

ou

Programme ENS Ulm A/L 2021-2022 :

Les candidats optionnaires d'histoire qui, au moment de leur inscription au concours BCE ont choisi la dissertation de géographie, ont pour programme : **La géographie de la France.**

Les candidats optionnaires de géographie qui, au moment de leur inscription au concours BCE ont choisi la dissertation de géographie, ont pour programme : **Les territoires de la pauvreté dans le monde.**

Les attentes du jury portent sur les points suivants :

- une bonne analyse de tous les termes du sujet permettant de dégager des enjeux et une problématique géographique
- un plan, clairement annoncé, répondant à cette problématique
- une construction raisonnée nourrie de solides connaissances actualisées et d'exemples précis et détaillés
- la capacité à élaborer une composition fondée sur une démarche personnelle intégrant des changements d'échelles
- la réalisation de croquis bien intégrés à la démonstration

Ne pas oublier que c'est la qualité du raisonnement et de sa progression qui fait la différence entre les candidats.

* Cette épreuve s'appuie sur le programme 2021-2022 de 2^{ème} année des épreuves communes de la BEL.

** Cette épreuve s'appuie sur les programmes respectifs des filières Ulm A/L et Lyon.